

L'EGLISE

- « Il faut un instrument pour remplir le mandat que le Christ veut transmettre, pour continuer l'œuvre qu'Il a commencée sur la terre, et c'est à l'Eglise qu'échoit ce privilège. Elle a été établie dans ce but. »

Testimonies, Vol. 6, p. 295

« Quelque faible et imparfaite qu'elle puisse paraître, l'Eglise est néanmoins l'unique objet sur lequel Dieu jette, d'une manière spéciale, un suprême regard. Elle est le théâtre de sa grâce, l'endroit où Il se plaît à révéler sa puissance qui transforme les cœurs. »

Dieu choisit des hommes et des femmes

- **« Pour le représenter ici-bas, Dieu ne choisit pas des anges qui n'ont jamais péché, mais des êtres humains, des hommes sujets aux mêmes passions que ceux qu'ils cherchent à sauver.**
- **Le Christ revêtit l'humanité pour atteindre l'humanité.**
- **Et c'est à des hommes et à des femmes qu'est confiée la tâche de faire connaître les « richesses incompréhensibles de Christ .»**

Conquérants Pacifiques, p. 119-120

APPEL DE DIEU POUR LE SERVICE

- « **Toute personne qui devient un enfant de Dieu doit se considérer désormais comme un maillon de la chaîne qui descend du ciel pour le salut du monde, unie au Christ dans son dessein de miséricorde, collaborant avec lui pour chercher et sauver ceux qui sont perdus. »**

Jeunesse Adventiste

Le Rôle du Ministère Juvénile

Son rôle se veut de rendre les jeunes acteurs de leur vie et leur permettre :

- 1. de s'intégrer dans la société actuelle et dans l'Eglise**
- 2. de développer leurs capacités physiques, intellectuelles et spirituelles**
- 3. de prendre un engagement pour être porteurs d'espérance.**

Il fonctionne avec : Une équipe composée de responsables de différentes sections : Aventuriers(5 – 9 ans), Éclaireurs(10 – 15 ans), J A (16 – 30 ans), seniors (au-dessus de 30 ans)

JA

L'ÉGLISE EN ACTION

- «Les progrès de l'œuvre de Dieu dans tous les domaines nécessitent une ardeur, un courage et un zèle juvéniles. Pour établir des plans avec clarté et les exécuter d'une main ferme, il faut des énergies neuves. Aussi Dieu désire-t-il que les jeunes contribuent à l'avancement de sa cause. Il invite jeunes gens et jeunes filles à lui consacrer leurs forces. L'emploi de leurs facultés, la vivacité de leur esprit et la vigueur de leur action glorifieront Dieu et apporteront le salut à leurs semblables. »- *Le ministère évangélique, p. 63.*

LES ECLAIREURS L'ÉGLISE EN PRÉPARATION

- **Le club des Eclaireurs est un programme organisé par l'Église qui s'appuie sur l'esprit d'aventure et d'exploration propre aux jeunes. Ce programme contient davantage d'activités de plein air, d'exploration de la nature et de travaux manuels que dans la moyenne des sociétés des Aventuriers. Dans un tel cadre, la dimension spirituelle est plus favorablement acceptée, et les clubs d'Eclaireurs ont démontré leur influence pour gagner des âmes.**

LES AVENTURIERS

L'ÉGLISE EN INITIATION

- Le club des Aventuriers est un programme centré sur les parents et l'Église qui offre aux parents un outil utilisable avec leurs enfants de 6 à 9 ans. Ce club vise à stimuler la curiosité naissante des enfants vis-à-vis de leur environnement.
- Ce programme comprend des activités spécifiques à leur âge qui impliquent à la fois parents et enfants. Ce sont des activités récréatives, des travaux manuels simples, la découverte de la création de Dieu et d'autres activités intéressantes pour leurs âges. Toutes sont centrées sur une préoccupation spirituelle et préparent la voie à la participation à la vie d'Église sous la bannière du club des Eclaireurs.

OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ J.A.

- *a)* former les jeunes à mener une action en faveur d'autres jeunes;
- *b)* recruter les jeunes pour qu'ils prêtent main-forte à leur Église, à «ceux qui professent observer le sabbat» ;
- *c)* les encourager à œuvrer « pour le bien de ceux qui ne partagent pas nos convictions ».

LEVE-TOI JEUNESSE

- **Ordre de mission** - Le premier objectif du ministère en faveur de la jeunesse est le salut des jeunes par Jésus-Christ. Nous comprenons le ministère en faveur de la jeunesse comme une œuvre conduite pour, avec et par les jeunes.

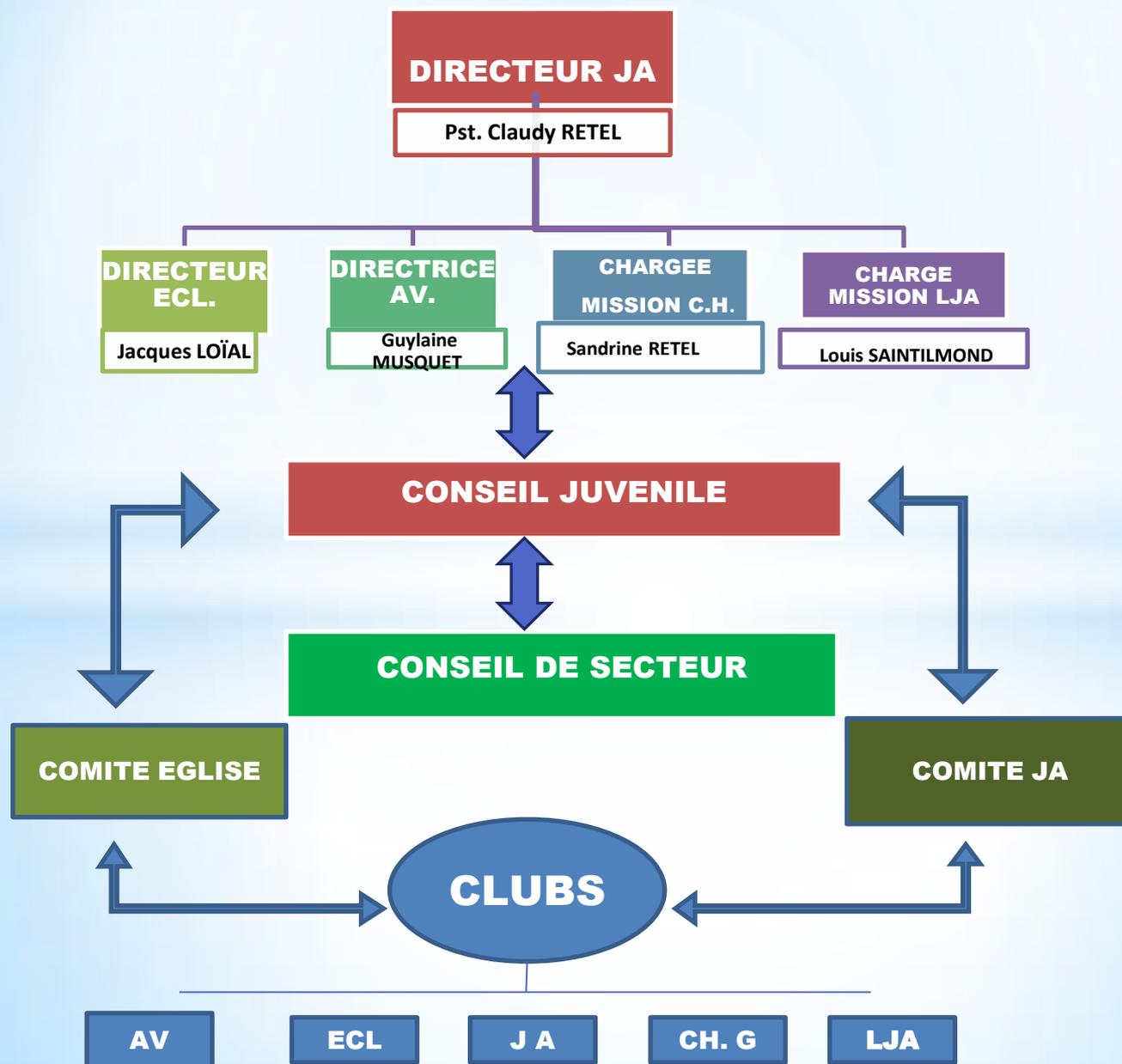
Notre tâche consiste à:

- 1. Conduire les jeunes à comprendre leur valeur individuelle et à découvrir et développer leurs dons et aptitudes spirituelles.
- 2. Équiper et dynamiser les jeunes pour une vie de service avec l'Église de Dieu et avec la communauté.
- 3. S'assurer de l'intégration des jeunes dans tous les aspects de la vie et de la responsabilité ecclésiales, afin qu'ils participent pleinement à la mission de l'Église

Pour atteindre ces objectifs, les jeunes sont appelés :

- a) à prier ensemble;
- b) à étudier la Parole de Dieu ensemble;
- c) à fraterniser entre eux par des activités sociales;
- d) à mettre en action et réaliser ensemble, par petits groupes, des plans de témoignage bien préparés;
- e) à cultiver leur tact, leur habileté et leurs talents au service du Maître;
- f) à s'encourager mutuellement à la croissance spirituelle.

ORGANIGRAMME DE LA JEUNESSE ADVENTISTE GPE



LES DIRIGEANTS DU MINISTERE DE LA JEUNESSE

L'église nomme les personnes suivantes lors des nominations :

- **Le Directeur JA**
- **Le ou les Directeurs adjoints**
- **Le Secrétaire-Trésorier**
- **Le Secrétaire-Trésorier adjoint**
- **Le Directeur musical**
- **Le Pianiste/Organiste**
- **Le Conseiller JA**

LES DIRIGEANTS DU MINISTERE DE LA JEUNESSE

Sont élus par la société JA :

- **Le Secrétaire des activités missionnaires**
- **Le Secrétaire des activités spirituelles**
- **Le Secrétaire des activités éducatives et le Bibliothécaire**
- **Le Secrétaire des communications**
- **Le Responsable des activités récréatives**

Toutes ces personnes nommées font partie du concile juvénile qui planifie et dirige les activités de la Jeunesse.

LES DIRIGEANTS DU MINISTERE DE LA JEUNESSE

Critères d'un dirigeant JA :

- **Connaître Christ comme son Sauveur personnel**
- **Aimer le jeune en lui témoignant compréhension, sympathie et respect.**
- **Faire preuve de maturité spirituelle et émotionnelle.**
- **Avoir du temps et des aptitudes pour sa tâche : Formation Leader JA et Chefs Guides indispensables**
- **Etre un ami, un conseiller, un grand frère, une grande sœur. ETRE PROCHE DES JEUNES.**

"VEILLER SUR" # "SURVEILLER"

LE DIRIGEANT JA

SES PREROGATIVES :

- **1° Collabore étroitement avec le Directeur fédéral**
- **2° Convoque régulièrement son concile juvénile qu'il préside**
- **3° Répartit les responsabilités avec ses collaborateurs**
- **4° S'intéresse à la croissance et à l'épanouissement de ces jeunes**
- **5° Soutient l'action missionnaire de l'église**
- **6° Visite régulièrement les jeunes de sa société**
- **7° Cherche à tisser des liens avec les jeunes de l'extérieur.**

LE DIRECTEUR-ADJOINT

SES PREROGATIVES :

- **1° Membre du concile juvénile**
- **2° Travaille en étroite collaboration avec le Directeur et il accorde tout son soutien à toutes les activités JA.**
- **3° Dirige à son tour le programme**
- **4° C'est un directeur en puissance**

LE SECRETAIRE-TRESORIER

SES PREROGATIVES :

- **1° Responsable de la mise à jour des registres de la société**
- **2° Transmet les données au secrétariat de Jeunesse de la Fédération**
- **3° Adresse un rapport trimestriel des activités JA au secrétariat fédéral**
- **4° Tient un compte exact des recettes et dépenses de la société**
- **5° N'utilise les fonds de la société que sur autorisation du concile juvénile**
- **6° Travaille en étroite collaboration avec le trésorier d'église qui est celui qui garde tous les fonds d'église.**

LES DIRIGEANTS DU MINISTERE DE LA JEUNESSE

LES QUALITES DES DIRIGEANTS LES PLUS APPRECIEES PAR LES JEUNES :

- **1° COMPREHENSION**
- **2° SPIRITUALITE**
- **3° CONNAISSANCE**
- **4° PERSONNALITE**

LES DIRIGEANTS DU MINISTERE DE LA JEUNESSE

LES DIRIGEANTS JA DONNENT L'EXEMPLE :

- COMPORTEMENT**
- PORT DE L'UNIFORME**
- FONCTIONNEMENT**
- CONSECRATION**
- LOYAUTE**

**POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS, LA
JEUNESSE ADVENTISTE DE LA
GUADELOUPE S'EST CONSTITUEE EN
ASSOCIATION LOI 1901.**

EN 2002, L'AJAG EST NEE.

**Association de la Jeunesse Adventiste
de la Guadeloupe**

A J A G

- L'**A**ssociation de la **J**eunesse **A**dventiste du 7ème jour de la **G**uadeloupe (A.J.A.G.) est organisée en secteurs géographiques ou zones pastorales recouvrant l'archipel guadeloupéen.
- Chaque secteur administré par un conseil dit de secteur de la jeunesse adventiste.

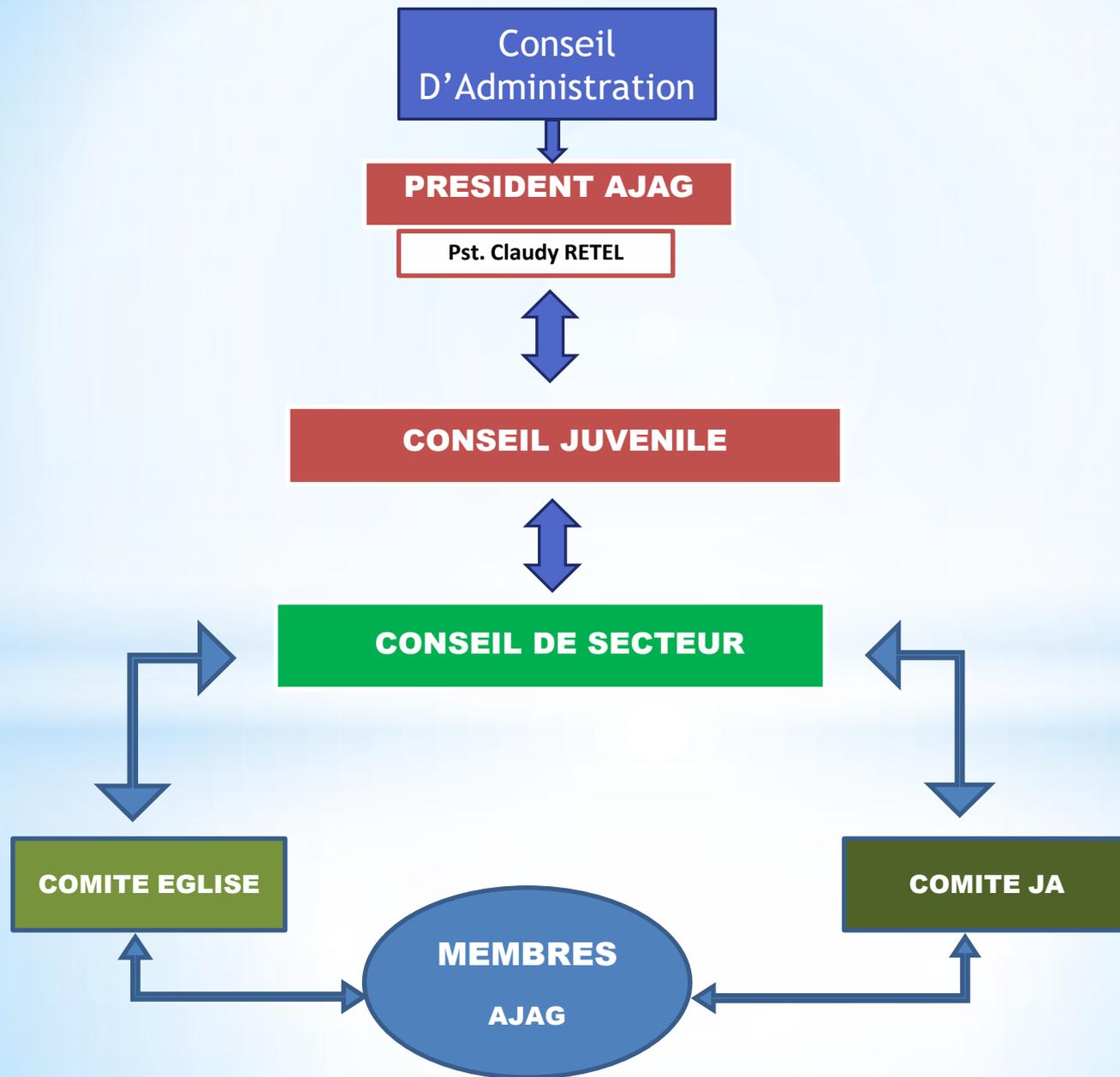


ORGANISATION DE L'AJAG

Association de loi de 1901 (Cotisation)

- 1 Statut
- 1 Président
- 1 Secrétaire
- 1 Trésorier
- 1 bureau
- 1 Conseil d'administration
- Des membres : réguliers, honoraires, associés





Le conseil de secteur est constitué afin:

- - D'évaluer les besoins des sociétés de la Jeunesse Adventiste (J.A.) des églises et groupes du secteur**
- - D'étudier les solutions à apporter face aux besoins divers - De soumettre au Conseil d'Administration (C.A.) de l'A.J.A.G. les projets à réaliser**
- - D'œuvrer au sein du secteur de manière efficace afin de contribuer à répondre, le cas échéant, aux besoins spécifiques ou urgents de la communauté et de la société J.A. des églises et groupes du secteur**
- - De veiller à ce que les projets, décisions et recommandations retenus par le C.A. de l'A.J.A.G. et approuvés par le C.A. de Fédération des églises Adventistes du 7ème jour de la Guadeloupe soient réalisés.**
- Le conseil de secteur J.A. travaille en étroite collaboration avec le conseil de la zone pastorale.**

COMPOSITION DU CONSEIL DE SECTEUR DE LA JEUNESSE ADVENTISTE

Le conseil de secteur est composé de :

- Un président**
- Un Vice-Président rattaché aux jeunes de 16-35 ans**
- Un Vice-Président rattaché aux éclaireurs (10-15 ans)**
- Un Vice-Président rattaché aux aventuriers (6-9 ans)**
- Un secrétaire-trésorier**
- Un conseiller J.A. de la zone pastorale**
- Le pasteur délégué à la jeunesse**

ROLE ET FONCTION DES MEMBRES DU CONSEIL JUVENILE

Le Président

- - Il convoque et préside le conseil J.A. de secteur J.A.**
- - Il veille et aide à l'application des décisions retenues et recommandations faites la C.A. de l'A.J.A.G**
- - Il supervise, coordonne et promotionne toutes les activités retenues par le secteur**
- - Il est le porte-parole du conseil de secteur J.A. au C.A. de l'A.J.A.G. ; - Sous couvert du président de l'A.JA.G., il peut représenter son secteur auprès des pouvoirs publics**
- - Il est membre du conseil de la zone pastorale**
- - Il est l'ordonnateur des dépenses inscrits au budget du conseil de secteur J.A.**
- - Il présente au CA.de l'A.JA.G. et au C.A. de la zone pastorale son bilan annuel d'activités à la fin de chaque année ou au début de l'année suivante.**

ROLE ET FONCTION DES MEMBRES DU CONSEIL JUVENILE

Le Vice-Président rattaché aux jeunes de 16-35 ans.

- -Il remplace le président en cas d'absence de ce dernier**
- - Il anime un réseau des sociétés J.A.de son secteur et convoque régulièrement leurs directeurs**
- - Il recueille, évalue les besoins collectifs des J.A. et suscite l'échange de bonne pratique entre les différentes sociétés J.A. de son secteur**
- - Il coordonne les actions à mener dans son rayon d'activités**
- - Il est le porte-parole des JA. et le porteur de projet lié aux sociétés J.A dans les conseils de secteur J.A.**

ROLE ET FONCTION DES MEMBRES DU CONSEIL JUVENILE

Le Vice-Président rattaché aux éclaireurs

- - Il anime un réseau des clubs d'éclaireurs de son secteur et convoque régulièrement leurs directeurs**
- - Il recueille, évalue les besoins collectifs des éclaireurs et suscite l'échange de bonne pratique entre les différents clubs de son secteur**
- - Il coordonne les actions à mener dans son rayon d'activité**
- - Il est le porte-parole des éclaireurs et le porteur de projet lié aux clubs d'éclaireurs au conseil de secteur J.A.**

ROLE ET FONCTION DES MEMBRES DU CONSEIL JUVENILE

Le Vice-Président rattaché aux aventuriers

- - Il anime un réseau des clubs des aventuriers de son secteur et convoque régulièrement leurs directeurs**
- - Il recueille, évalue les besoins collectifs des aventuriers et suscite l'échange de bonne pratique entre les différents clubs de son secteur**
- - Il coordonne les actions à mener dans son rayon d'activité**
- - Il est le porte-parole des aventuriers et le porteur de projet lié aux clubs d'aventuriers au conseil de secteur J.A**

ROLE ET FONCTION DES MEMBRES DU CONSEIL JUVENILE

Le secrétaire-trésorier

- - Il expédie les convocations aux membres du conseil J.A. pour les réunions ordinaires ou extraordinaires**
- - Il enregistre les décisions et les recommandations du conseil de secteur J.A., les transmet sous huitaine au président de l'A.J.A.G. et garde les minutes réunions du conseil de secteur J.A.**
- - Il répertorie les projets retenus par le CA.A. et approuvés par le C.A de la fédération**
- - Sous couvert du président du secteur, il gère le budget selon les modalités décidées par le C.A. de l'A.J.A.G. Pour chaque dépense, il doit fournir une pièce justificative.**

ROLE ET FONCTION DES MEMBRES DU CONSEIL JUVENILE

Le conseiller J.A.

- - Il oriente et conseille les dirigeants du conseil de secteur J.A.**
- - Il présente régulièrement un compte rendu des besoins, des objectifs et des progrès des jeunes**
- - Il écoute avec sympathie les directeurs et les jeunes de son secteur qui sollicitent ses conseils et ses directives pour résoudre des problèmes personnels ou collectifs**
- - Il collabore avec le président afin de transmettre au président de l'A.JA.G. toutes les informations concernant la bonne marche ou le dysfonctionnement de la Jeunesse Adventiste au niveau du secteur**

LES DIRIGEANTS DU MINISTERE DE LA JEUNESSE

A RETENIR

**PAS DE PROJET –
PAS DE PROGRES**

LES DIRIGEANTS DU MINISTERE DE LA JEUNESSE

A RETENIR

PAS DE MEMBRES –

PAS DE SOCIETE JA

PAS DE DIRECTION JA

PAS D'AJAG



5 – Les règles de fonctionnement



Ouverture de Club

Demande d'admission à la société éclaireur

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Date de baptême :

Adresse :

..... / :

J'ai été Eclaireur Oui Non

J'ai suivi les classes suivantes :

Ami <input type="checkbox"/>	Pionnier <input type="checkbox"/>
Compagnon <input type="checkbox"/>	Voyageur <input type="checkbox"/>
Explorateur <input type="checkbox"/>	Guide <input type="checkbox"/>

J'ai mon uniforme Oui Non

AVEC L'AIDE DE DIEU :
Je m'engage à aimer et à respecter les principes de la Société Eclaireur. Je veux être un membre actif

Date : / / Signature :
.....

But :
La Société des J.A. a pour but le développement physique, intellectuel et spirituel de la jeunesse et sa préparation à la diffusion de l'évangile et du message Adventiste. Elle a une DEVISE, un MOT D'ORDRE et demande à ses membres de signer un ENGAGEMENT.

DEVISE : « L'amour du Christ nous presse »

ENGAGEMENT :
Aimant le Seigneur Jésus, je promets de prendre une part active à l'œuvre de la Société de la Jeunesse Adventiste en faisant tout mon possible pour aider mon prochain et pour terminer l'œuvre de l'Evangile dans le monde entier.

APPROBATION DES PARENTS OU TUTEURS

Ayant pris connaissance des conditions pour être membre du club des Eclaireurs, nous exprimons le désir que notre enfant :

.....

Soit membre de la Société des Eclaireurs.

En tant que parents ou tuteurs, nous comprenons que le programme du club est un programme actif pour les candidats. Il comprend de nombreuses occasions pour le service, l'aventure et la gaieté. Nous coopérons en :

1. Apprenant comment aider le candidat et ses dirigeants ;
2. Encourageant le candidat à prendre une part active dans toutes les activités ;
3. Assistant aux réunions et grandes manifestations auxquelles sont conviés les parents ;
4. Achetant les uniformes ;
5. Payant la cotisation.

Signature du père (Tuteur) Profession :

Signature de la mère (Tutrice) Profession :

Je suis un chef guide : Père Oui Non
 Mère Oui Non

J'ai travaillé avec les Eclaireurs dans les branches suivantes :
.....

Je suis disposé à aider le club des Eclaireurs dans l'enseignement ou dans tout autre service.
.....

.....





5 – Les règles de fonctionnement

Le Rapport d'effectif

RAPPORT D'EFFECTIF DE L'ANNEE 20 . .

Section locale de :

Nom du Directeur de club :

Club Aventurier Club Eclaireur Société JA
(cocher la bonne case)

tel. :
fax :
@ :

A retourner avant le 15 février

	NOM	Prénom	Cotisation O/N	Date de naissance	Baptisé O/N	Grade préparé	Type de membre
1							
2							
3							
19							
20							
21							
22							
23							

BILAN :

Réguliers :

Honoraires :

Associés :





5 – Les règles de fonctionnement



Ouverture de Club

Demande d'admission à la société éclaireur

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Date de baptême :

Adresse :

..... / :

J'ai été Eclaireur Oui Non

J'ai suivi les classes suivantes :

Ami <input type="checkbox"/>	Pionnier <input type="checkbox"/>
Compagnon <input type="checkbox"/>	Voyageur <input type="checkbox"/>
Explorateur <input type="checkbox"/>	Guide <input type="checkbox"/>

J'ai mon uniforme Oui Non

AVEC L'AIDE DE DIEU :
Je m'engage à aimer et à respecter les principes de la Société Eclaireur. Je veux être un membre actif

Date : / / Signature :
.....

But :
La Société des J.A. a pour but le développement physique, intellectuel et spirituel de la jeunesse et sa préparation à la diffusion de l'évangile et du message Adventiste. Elle a une DEVISE, un MOT D'ORDRE et demande à ses membres de signer un ENGAGEMENT.

DEVISE : « L'amour du Christ nous presse »

ENGAGEMENT :
Aimant le Seigneur Jésus, je promets de prendre une part active à l'œuvre de la Société de la Jeunesse Adventiste en faisant tout mon possible pour aider mon prochain et pour terminer l'œuvre de l'Evangile dans le monde entier.

APPROBATION DES PARENTS OU TUTEURS

Ayant pris connaissance des conditions pour être membre du club des Eclaireurs, nous exprimons le désir que notre enfant :

.....

Soit membre de la Société des Eclaireurs.

En tant que parents ou tuteurs, nous comprenons que le programme du club est un programme actif pour les candidats. Il comprend de nombreuses occasions pour le service, l'aventure et la gaieté. Nous coopérons en :

1. Apprenant comment aider le candidat et ses dirigeants ;
2. Encourageant le candidat à prendre une part active dans toutes les activités ;
3. Assistant aux réunions et grandes manifestations auxquelles sont conviés les parents ;
4. Achetant les uniformes ;
5. Payant la cotisation.

Signature du père (Tuteur) Profession :

Signature de la mère (Tutrice) Profession :

Je suis un chef guide : Père Oui Non
 Mère Oui Non

J'ai travaillé avec les Eclaireurs dans les branches suivantes :
.....

Je suis disposé à aider le club des Eclaireurs dans l'enseignement ou dans tout autre service.
.....

.....





5 – Les règles de fonctionnement

Le Rapport d'effectif



RAPPORT D'EFFECTIF DE L'ANNEE 20 . .

Section locale de : _____

Nom du Directeur de club : _____

Club Aventurier Club Eclaireur Société JA
(cocher la bonne case)

_____ :
 _____ :
 @ : _____

A retourner avant le 15 février

	NOM	Prénom	Cotisation O/N	Date de naissance	Baptisé O/N	Grade préparé	Type de membre
1							
2							
3							
19							
20							
21							
22							
23							

BILAN :

Réguliers :

Honoraires :

Associés :

.....



5 – Les règles de fonctionnement

Le Rapport Mensuel



Le rapport mensuel est important. La somme des rapports des clubs de Guadeloupe donne une image de l'activité. Il est important de le transmettre avant le 10 du mois suivant.





5 – Les règles de fonctionnement

Les Chefs Guides missionnés



LES CHEFS GUIDES MISSIONNES SONT A DESIGNER

Secteur 1 et 2 – Pasteur LANCIEN Rosan

Secteur 3 Pasteur NAVRER Fred

Secteur 4 Pasteur ALPHONSO Marcel

Secteur 5 Pasteur SEIZE Rony

Secteur 6 Pasteur VOLANT Moïse

Secteur 7 Pasteur LOUSSALA Daniel

Secteur 8 Pasteur HELAN Félix

Secteur 9 Pasteur BUHIRE Elie





5 – Les règles de fonctionnement

Les Chefs Guides missionnés



- Organiser les examens de distinction (hors calendrier) à la demande des clubs de votre secteur.
- Assister le bureau JA dans l'organisation des examens du calendrier fédéral.
- Organiser la correction des examens de distinctions, et remettre les résultats dans un délai raisonnable (pas plus d'un mois).
- Organiser et vérifier le visa des documents relatifs aux examens de distinctions et validations (registres), avant l'envoi pour contrôle et validation au bureau JA.
- Organiser les validations de grades (hors calendrier) pour les clubs de votre secteur.
- Dans les domaines ci-dessus énumérés, assurer le lien entre le bureau de la jeunesse et le vice-président éclaireurs du secteur





5 – Les règles de fonctionnement



VICE PRESIDENTS DE SECTEUR - ECLAIREURS

**LES VICE PRESIDENTS ECLAIREURS SECTEUR
SERONT VOTES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'AJAG.**





5 – Les règles de fonctionnement



Missions des vice-présidents éclaireurs de secteur



- Il anime un réseau des clubs des éclaireurs de son secteur et convoque régulièrement les directeurs pour assurer les missions décrites ci-après.
- Il recueille et évalue les besoins collectifs des éclaireurs. Il suscite l'échange de bonnes pratiques entre les différents clubs de son secteur (assurer le suivi et le conseil auprès des clubs des éclaireurs, organiser le compagnonnage)
- Il coordonne les actions à mener dans sa sphère d'activité.
- Il est le porte-parole des clubs et le porteur de projet des clubs au conseil de secteur JA.
- Il élabore la programmation et la réalisation des différentes cérémonies des éclaireurs de son secteur, notamment les investitures, sous le contrôle du conseil JA.





5 – Les règles de fonctionnement

Lancer un Club, Les étapes



1. Dès la nomination se faire connaître au bureau JA
2. Constituer son équipe (instructeurs, conseillers)
3. Avec les autres départements de votre section locale en plus des directives fédérales et du secteur, établir un projet, une programmation, un budget (il faut tenir compte des exigences des registres)
4. Informer la congrégation (pendant les annonces)
5. Programmer et organiser la réunion d'adhésion
6. Ajustements des unités
7. Visite des parents par les instructeurs et conseillers

NB : Veiller à ce qu'une part des éclaireurs soit composée d'enfants ne fréquentant pas l'église (20 % par ex.)

Respecter les limites d'âges (amis = 10 ans au 01/01)





5 – Les règles de fonctionnement



Organiser une sortie

1. Vote du comité d'église
2. Transmettre le PV au bureau JA (visé par l'ancien ou pasteur) 15 jours avant l'évènement
3. S'assurer que les participants sont adhérents de l'AJAG
4. maître nageur si baignade
5. Guide de montagne si marche en milieu non connu
6. Pour une sortie en montagne, avertir les autorités par courrier (pompiers gendarmerie).





5 – Les règles de fonctionnement



Organiser un camp



(4 jours 3 nuits) :



1. Vote du comité d'église
2. Transmettre le PV au bureau JA (visé par l'ancien ou le pasteur) 15 jours avant l'évènement
3. S'assurer que les participants sont adhérents de l'AJAG
4. Produire l'autorisation du propriétaire des lieux
5. Fournir au propriétaire une attestation d'assurance
6. Avertir les autorités par courrier (pompiers gendarmerie).
7. Maître nageur si baignade
8. Guide de montagne si marche en milieu non connu





5 – Les règles de fonctionnement



Examens et Validations

3 dates retenues pour les validations :

Faire parvenir la liste des candidat et les demandes de distinctions au moins un mois avant.

Déontologie :

- Un chef guide ne peut examiner un éclaireur de son club.
- Un chef guide ne peut viser le registre d'un éclaireur de son club.

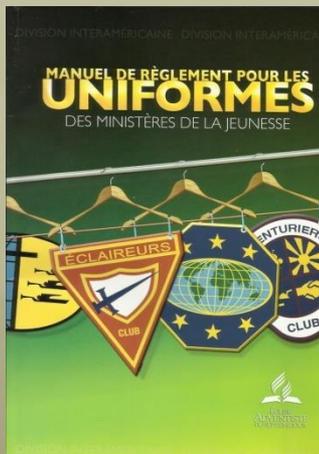
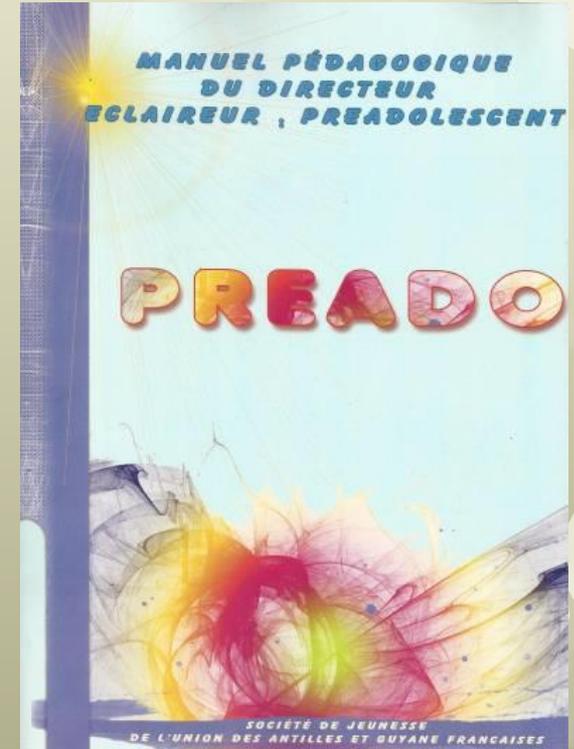
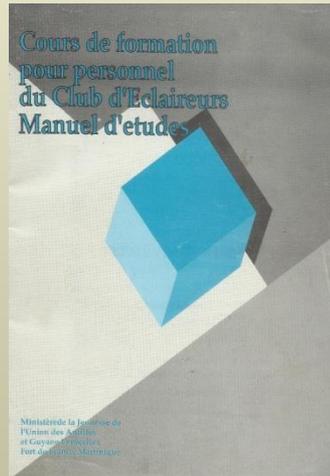
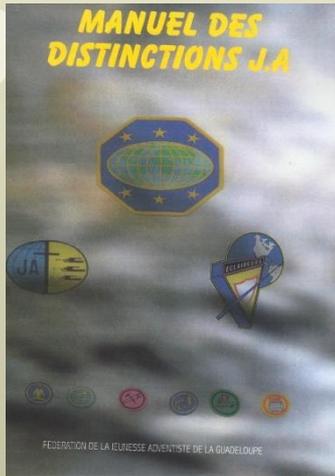




5 – Les règles de fonctionnement



Les documents officiels



17/12/2017





5 – Les règles de fonctionnement



Les documents officiels



Association
de la Jeunesse Adventiste
du 7e Jour
de la Guadeloupe

Boite Postale 5
97130 Pointe-à-Pitre
Guadeloupe
Tel: 05.90.82.79.76
Fax 05.90.83.44.24

NOMENCLATURE DES DISTINCTIONS

Anglais/Français

novembre 2013

D'après le livre des distinctions de la conférence générale version de 2011

Conférence Générale des Adventistes du 7ème Jour
Ministère Jeunesse : <http://gcyouthministries.org/>

1/39

Association
de la Jeunesse Adventiste
du 7e Jour
de la Guadeloupe

Boite Postale 5
97130 Pointe-à-Pitre
Guadeloupe
Tel: 05.90.82.79.76
Fax 05.90.83.44.24

Manuel d'Étude de Distinction

« ORIGAMI »

Art: Manuel: version avril 2013

Sources : http://en.wikibooks.org/wiki/Adventist_Youth_Honors_Answer_Book
Conférence Générale des Adventistes du 7ème Jour
Ministère Jeunesse : <http://gcyouthministries.org/>

1/30





Grandes Lignes du Projet AJAG

1^{er} Trimestre 2018



14 – 16 Janvier Formation d'instructeurs JA (UAGF)

20 – 21 Janvier Information et Formation Cadres Eclaireurs

27 – 28 Formation Cadres Aventuriers

09 – 11 Février Formation des dirigeants juvéniles

11 – 12 Février Grande journée Aventuriers et Camp des Mains Utiles

17 – 24 Février Semaine de Prière de la Jeunesse

08 Mars Journée Sportive Aventuriers/Eclaireurs dans les secteurs

09 – 11 Mars Assises de la Jeunesse –

17 Mars - Global Youth Day – Journée Mondiale de la Jeunesse Adventiste

MARS - MOIS DE LA JEUNESSE ADVENTISTE DE LA GUADELOUPE

24 Mars – Cérémonie d'investiture chefs guides/ Leaders JA





Grandes Lignes du Projet AJAG



2ème Trimestre 2018

29 Mars – 02 Avril Camp Fédéral des Eclaireurs

**01 – 14 Avril - EVANGELISATION JA « JE PARTAGE
MA FOI » - GOSPEL EXPLOSION**

27 mai RIE – Relais Inter-Entreprises –





Grandes Lignes du Projet AJAG

3ème Trimestre 2018



01 Juillet Journée détente Eclaireurs/Aventuriers/MEA

30 juillet – 4 août IMPACT Europe – Congrès JA mondial de la Jeunesse –

Kessel (Allemagne) –Juillet/Août – Activités Diverses

Vacances – Projet JA « RVM, c'est ma radio »

14 – 16 Septembre Week-End Aventuriers/Eclaireurs

30 Septembre Journée Sport et Détente Eclaireurs





Grandes Lignes du Projet AJAG



4ème Trimestre 2018

13 OCTOBRE – FINALE BOOM BIBLIQUE UAGF EN GUADELOUPE -

VX-HABITANTS

12 – 14 Octobre Week-End Echange des Chœurs de Jaspe

Guadeloupe/Martinique

21 Octobre – Journée détente et récréation

OCTOBRE – VILLAGE FAMILLES ORGANISE PAR POLE EDUCATION

(CAP EXCELLENCE ABYMES)

27 Octobre ou 03 Novembre – Soirée Jeunesse en Louanges –

Grand Rendez-Vous musical des JA

